

1981
2021

40^E

ANNIVERSAIRE DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

COLLOQUE PROPOSÉ
PAR LA DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DE DIJON

JEUDI 9 DÉCEMBRE 2021
13H30 - 17H30

AMPHITHÉÂTRE PROUDHON
BÂTIMENT DROIT LETTRES
4 BOULEVARD GABRIEL
21000 DIJON

« de l'élimination à la réinsertion »

13H30 • Ouverture

Vincent THOMAS, président de l'université de Bourgogne
Pascal VION, directeur interrégional des services pénitentiaires de Dijon

14H00 • Introduction

Robert BADINTER, ancien garde des Sceaux, ministre de la Justice
(interview privée, enregistrée en amont)

14H40 • Punir de mort en Bourgogne, du Moyen-Âge à 1960

Edouard BOUYE, directeur des archives départementales de Dijon, archiviste paléographe et conservateur général du patrimoine, auteur de l'essai *l'archiviste dans la cité (un ver luisant)*

15H40 • Une peine et des hommes : témoignages

François BESSE, condamné à mort par contumace, auteur du livre *Cavales, une vie évadée*

Témoignage sur son parcours carcéral, son cheminement vers la résilience et sur les rencontres qui l'ont jalonné.

Felix SQUARCINI, directeur fonctionnel honoraire des services pénitentiaires, délégué du défenseur des droits en Corse du sud

Retour sur son expérience de jeune professionnel de l'administration pénitentiaire, commencée en 1972, et sur son travail au quartier des condamnés à mort de la maison d'arrêt de Fresnes.

16H30 • 40 ans après l'abolition, le regard d'un haut magistrat

Jean Marie BENEY, procureur général près la cour d'appel de Montpellier
Regard d'un haut magistrat sur l'évolution des peines et du prononcé des sanctions, portée symbolique de l'inscription de l'abolition de la peine de mort dans la constitution.

17H00 • Propos conclusifs

Alexis MAGES, doyen de l'UFR droit, sciences économique et politique de l'université de Bourgogne, spécialiste de l'histoire du droit